

9 PSTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros

Siège social : 5, rue du Champ Jacquet
35000 RENNES

983 284 696 RCS RENNES

* * * * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 FEVRIER 2026

(...)

TROISIEME DECISION

L'associée unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025 les capitaux propres qui s'élèvent à -31.424 euros pour un capital de 50.000 euros, sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associée unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la situation devra être régularisée au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue. Si la situation n'a pas été régularisée dans ce délai, la Société disposera d'un nouveau délai de deux exercices pour réduire son capital social afin de le ramener à une valeur égale ou inférieure à 1% du total bilan ressortant de ses derniers comptes annuels.

(...)

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

(...)

Certifié conforme

**Le Gérant
M. David OZDEMIR**

